



## AVIS A LA POPULATION : GUERMANTES – GOUVERNES – CONCHES-SUR-GONDOIRE

Le CONSEIL DEPARTEMENTAL de SEINE ET MARNE réalise des travaux d'entretien des chaussées en traverse d'agglomération.

Cette année, c'est l'avenue des deux châteaux (RD 217 Bis) qui bénéficie de cette remise en état.

Ces travaux auront lieu du **16 au 27 août 2021**.

Ils seront exécutés en 2 phases :

**Phase 1** : de la rue Chevret jusqu'au carrefour de l'église.

**Phase 2** : du carrefour de l'église de Guermantes jusqu'à la sortie de Gouvernes.

Pour les 2 phases de travaux, **la circulation sera interdite dans les 2 sens**  
→ **Routes barrées et stationnement interdit**

**Des déviations sont prévues par les routes départementales D418, D934 et D10 et aussi par la traversée des rues André Thierry et Blanche Hottinguer en agglomération de Guermantes.**  
Voir plan au verso.

Les déviations seront matérialisées par des panneaux réglementaires installés par le Département.

**Horaires des chantiers : 7H30 à 17H30**

**L'accès aux riverains :**

Les riverains ne seront pas autorisés à circuler sur l'avenue des deux châteaux durant les horaires de chantier. Ils devront prendre leurs dispositions afin de sortir leur véhicule avant 7H le matin et le rentrer le soir après 17h30. L'accès piéton est quant à lui maintenu toute la journée.

**Les services publics :**

- Les collectes des ordures ménagères et du tri sélectif seront assurées les jours de ramassage prévus dans chaque commune, **avant 7H**, pour tenir compte des horaires de chantier. Il est donc impératif de sortir les bacs la veille au soir.
- Les deux arrêts de bus « église » et « maison de retraite » seront déplacés rue André Thierry et indiqués par une signalisation provisoire.
- La tournée du facteur sera effectuée normalement. Par contre, pour les livraisons dans la zone de travaux, merci de prendre vos précautions, l'entreprise réalisant les travaux ne pouvant garantir l'accès aux livreurs.

Conscient de la gêne occasionnée par l'ampleur des travaux et les perturbations qui en découlent, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération pour le bon déroulement des travaux.

